

SYNTHÈSE SÉQUENCE ERC/ MILIEU HUMAIN

	Composante environnementale (Niveau d'enjeu)	Nature de l'impact	Phase	Niveau d'impact brut	Mesure d'évitement et/ou réduction appliquée	Coût des mesures ERC	Impact résiduel	Nécessité de définir une mesure compensatoire
Milieu humain	Environnement humain Faible	Désagrément liés au chantier	Chantier Exploitation Démantèlement	Modéré	R5 : Gestion des pollutions liées au chantier S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	R5 : intégré au coût du projet S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Négligeable	Non
	Activités socio-économiques Faible	Valorisation des emplois locaux	Chantier* Démantèlement	Négligeable Positif	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non
		Fréquentation des lieux d'accueil du public	Chantier Démantèlement	Négligeable Positif	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non
		Impacts sur les usages	Chantier Exploitation	Négligeable	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non
	Cadre de vie Faible à modéré	Va et vient des véhicules	Chantier Exploitation Démantèlement	Faible	S1 : Coordination environnementale en phase chantier	S1 : 10 200 € HT	Négligeable	Non
		Impacts sonores	Chantier Exploitation Démantèlement	Négligeable	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non
		Dégénération de la qualité de l'air	Chantier	Négligeable	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non
		Dérangement occasionné par les vibrations et les poussières	Chantier Démantèlement	Négligeable	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non
		Création de déchets	Chantier Exploitation Démantèlement	Faible	R5 : Gestion des pollutions liées au chantier S1 : Coordination environnementale en phase chantier	R5 : intégré au coût du projet S1 : 10 200 € HT	Négligeable	Non
		Effets optique et éblouissement	Exploitation	Faible	Mesures intégrée dans la conception du projet : configuration de tables (160° Sud, inclinaison 15°)	/	Négligeable	Non
		Champs électriques et électromagnétiques	Exploitation	Négligeable	Aucune mesure nécessaire	/	Négligeable	Non
Risques naturels	Risque inondation Faible	Risque inondation	Chantier Exploitation	Négligeable	Aucune mesure nécessaire	/	Négligeable	Non
		Risque d'affaissement	Chantier	Négligeable	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non
	Risque incendie	Chantier Exploitation Démantèlement	Modéré	R6 : Gestion du risque incendie R8 : Pâturage ovin pour l'entretien du site S1 : Coordination environnementale en phase chantier	R6 : intégré au coût du projet R8 : 6 966 € HT S1 : 10 200 € HT	Négligeable		Non
	Risques industriels Nul	/	Chantier Exploitation	Nul	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non



SYNTHÈSE SÉQUENCE ERC/ PATRIMOINE PAYSAGER

Patrimoine et paysage	Composante environnementale (Niveau d'enjeu)	Nature de l'impact	Phase concernée	Niveau d'impact brut	Mesure d'évitement et/ou réduction appliquée	Coût des mesures ERC	Impact résiduel	Nécessité de définir une mesure compensatoire
	Patrimoine historique, culturel et archéologique Faible	Co visibilité Impact sur des vestiges archéologiques	Exploitation	Nul	Aucune mesure nécessaire	/	/	Non
	Paysage Faible	Co visibilité Impact sur les abords proches	Chantier Exploitation	Faible	R7 : Réduction de la perception du parc	R7 : 22 980 € HT	Négligeable	Non

SYNTHÈSE SÉQUENCE ERC/ MILIEU PHYSIQUE

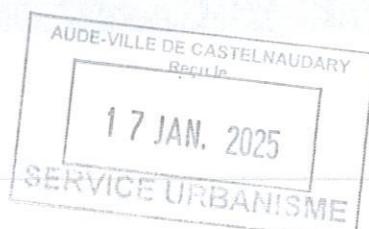
	Composante environnementale (Niveau d'enjeu)	Nature de l'impact	Phase	Niveau d'impact brut	Mesure d'évitement et/ou réduction appliquée	Coût des mesures ERC	Impact résiduel	Nécessité de définir une mesure compensatoire
Milieu physique	Topographie et structure du sol Très faible	Déplacement de terres	Chantier / Démantèlement	Faible	R5 : gestion des pollutions liées au chantier	R5 : intégré au coût du projet	Négligeable	Non
		Modification de la topographie	Chantier	Faible	S1 : Coordination environnementale en phase chantier	S1 : 10 200 € HT	Négligeable	Non
		Tassement du sol	Chantier Exploitation Démantèlement	Faible	S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement R10 : Etat des lieux du site	S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT R10 : 800 € HT/j	Négligeable	Non
	Eaux superficielles et souterraines							
	Hydrographie Modéré	Imperméabilisation des sols	Chantier Exploitation	Très faible	R5 : gestion des pollutions liées au chantier	R5 : intégré au coût du projet	Négligeable	Non
	Hydrométrie Faible	Modification de l'écoulements des eaux pluviales	Chantier Exploitation	Faible	S1 : Coordination environnementale en phase chantier	S1 : 10 200 € HT	Négligeable	Non
	Eaux souterraines (données quantitatives) Faible	Modification de l'écoulements des eaux souterraines	Chantier Exploitation	Nul	S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT/an	Nul	Non
	Qualité des eaux superficielles Faible	Pollution accidentelle	Chantier Exploitation Démantèlement	Faible	R5 : gestion des pollutions liées au chantier	R5 : intégré au coût du projet	Négligeable	Non
	Qualité des eaux souterraines Faible				S1 : Coordination environnementale en phase chantier	S1 : 10 200 € HT		
	Présence de piézomètres Faible				S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT		
	Captages AEP Faible	Modification de l'usage des eaux	Chantier Exploitation	Nul	Aucune mesure nécessaire	/	Négligeable	Non
Climat								
	Climat Faible	Amélioration très significative de l'empreinte carbone du mix électrique aussi bien à l'échelle française qu'europeenne	Exploitation	Positif	Aucune mesure nécessaire	/	/	/



SYNTHÈSE SÉQUENCE ERC/ MILIEU NATUREL

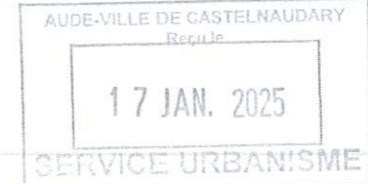
Composante environnementale (niveau d'enjeu)	Nature de l'impact	Phase concernée	Niveau d'impact brut	Mesure d'évitement et/ou réduction appliquée	Coût des mesures ERC	Commentaires	Impact résiduel	Nécessité de définir une mesure compensatoire
Zones humides								
Aucune zone humide relevée au sein de la zone d'étude Enjeu négligeable	-	Chantier / Exploitation / Démantèlement	Négligeable		-	-	Négligeable	Non
	-	Chantier / Exploitation / Démantèlement	Négligeable		-	-	Négligeable	Non
Habitats								
Habitats naturels et semi-naturels d'intérêt non communautaire Enjeu faible	Destruction ou dégradation	Chantier / Démantèlement	Faible	E1 : Mise en défens des zones à enjeux R1 : Adaptation du calendrier des travaux R5 : gestion des pollutions liées au chantier R8 : Pâturage ovin pour l'entretien du site R9 : Création d'une prairie mellifère et mise en place de ruches R10 : Etat des lieux du site R11 : Mise en défens des zones à enjeux S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	E1 : 1 800 € HT	R1 : intégré au coût du projet R5 : intégré au coût du projet R8 : 6 966 € HT R9 : 6 660 € HT R10 : 800 € HT/j R11 : 2 500 € HT	Négligeable Mise en défens du fossé traversant la ZIP	Négligeable Non
		Exploitation	Faible		S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT			
Espèces végétales								
Espèces végétales non patrimoniales Enjeu faible	Destruction ou dégradation d'espèces communes non protégées ou menacées	Chantier / Exploitation / Démantèlement	Faible	E1 : Mise en défens des zones à enjeux R10 : Etat des lieux du site S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	E1 : 1 800 € HT R10 : 800 € HT/j S1 : 10 200 € HT	Absence de destructions de spécimens Mise en défens du fossé traversant la ZIP	Négligeable	Non

Composante environnementale (niveau d'enjeu)	Nature de l'impact	Phase concernée	Niveau d'impact brut	Mesure d'évitement et/ou réduction appliquée	Coût des mesures ERC	Commentaires	Impact résiduel	Nécessité de définir une mesure compensatoire
			Modéré	R 4 : Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) R10 : Etat des lieux du site S 1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S 3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT			
Espèces exotiques envahissantes								
EEE Sénéçon du Cap Vergerette du Canada Enjeu faible	Dissémination des espèces	Chantier / Démantèlement	Modéré	R 4 : Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) R10 : Etat des lieux du site S 1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S 3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	R4 : 1 500 € HT par intervention R10 : 800 € HT/j S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Evitement et ou réduction du développement des EEE	Négligeable	Non
	Artificialisation d'habitats	Exploitation	Modéré				Négligeable	Non
Mammifères terrestres								
Mammifères Sanglier, renard roux, Chevreuil européen, Lièvre d'Europe, Lapin de Garenne Enjeu faible	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier / Exploitation / Démantèlement	Espèce généraliste et mobile Faible	E1 : Mise en défens des zones à enjeux R1 : Adaptation du calendrier des travaux R2 : mise en place d'une barrière de confinement R5 : gestion des pollutions liées au chantier S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	E1 : 1 800 € HT R1 : intégré au coût du projet R2 : 3 500 € HT R5 : intégré au coût du projet S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Perte temporaire d'habitats en phase travaux Absence de destructions d'individus Mise en défens du fossé traversant la ZIP Pas de remise en cause des corridors écologiques à l'échelle locale	Négligeable	Non
	Destruction d'individus	Chantier / Démantèlement	Modéré en période sensible				Négligeable	Non
	Effet par dérangement	Chantier / Démantèlement	Faible				Négligeable	Non
	Dégénération des fonctionnalités écologiques (corridor)	Chantier / Exploitation	Modéré				Négligeable	Non
Chiroptères								
Chiroptères Absence de gîte sur la ZIP mais présence dans l'aire d'étude rapprochée Activité de chasse et de transit localement modérée sur la ZIP et forte dans l'aire d'étude rapprochée Enjeu localement modéré	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier / Exploitation / Démantèlement	Localement modéré (territoire de chasse et de transit)	E1 : Mise en défens des zones à enjeux R1 : Adaptation du calendrier des travaux R3 : Gestion des sources lumineuses S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	E1 : 1 800 € HT R1 : intégré au coût du projet R3 : 2 à 3 k € HT/an S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Perte temporaire d'habitats peu exploité pour la chasse et le transit Absence de destructions d'individus Mise en défens du fossé traversant la ZIP	Négligeable	Non
	Destruction d'individus	Chantier	Faible				Négligeable	Non
	Effet par dérangement	Chantier	Fort				Négligeable	Non



Composante environnementale (niveau d'enjeu)	Nature de l'impact	Phase concernée	Niveau d'impact brut	Mesure d'évitement et/ou réduction appliquée	Coût des mesures ERC	Commentaires	Impact résiduel	Nécessité de définir une mesure compensatoire
	Dégénération des fonctionnalités écologiques (corridor)	Chantier / Exploitation / Démantèlement	Faible			Zones de report en périphérie Maintien des axes de déplacement principaux en périphérie et au niveau du fossé	Négligeable	Non
Avifaune								
Cortège d'oiseaux nicheurs des milieux buissonnants Espèce à enjeux Serin ciné Tourterelle des bois Linotte mélodieuse Chardonneret élégant Verdier d'Europe	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier et exploitation	Modéré en période de nidification	E1 : Mise en défens des zones à enjeux R1 : intégré au coût du projet R3 : Gestion des sources lumineuses R9 : Création d'une prairie mellifère et mise en place de ruches S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	E1 : 1 800 € HT R1 : intégré au coût du projet R3 : 2 à 3 k € HT/an R9 : 6 600 € HT S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Absence de destructions d'individus Zones arbustives et arborées en périphérie (dont fossé central) conservées	Négligeable	Non
	Destruction d'individus	Chantier	Modéré en période de nidification				Négligeable	Non
	Effet par dérangement	Chantier	Modéré en période de nidification				Négligeable	Non
	Dégénération des fonctionnalités écologiques (corridor)	Chantier et exploitation	Faible				Négligeable	Non
	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier et exploitation	Modéré en période de nidification				Absence de destructions d'individus	Négligeable
Cortège d'oiseaux nicheurs de la strate arborée Espèce à enjeux -	Destruction d'individus	Chantier	Modéré en période de nidification	R1 : Adaptation du calendrier des travaux R3 : Gestion des sources lumineuses R9 : Création d'une prairie mellifère et mise en place de ruches S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	R1 : Adaptation du calendrier des travaux R3 : Gestion des sources lumineuses R9 : Création d'une prairie mellifère et mise en place de ruches S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	Zones arbustives et arborées en périphérie (dont fossé central) conservées	Négligeable	Non
	Effet par dérangement	Chantier	Modéré en période de nidification				Négligeable	Non
	Dégénération des fonctionnalités écologiques (corridor)	Chantier et exploitation	Faible				Négligeable	Non
	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier et exploitation	Modéré en période de nidification				Absence de destructions d'individus	Négligeable
Cortège d'oiseaux nicheurs des bassins Espèce à enjeux Linotte mélodieuse Cisticole des joncs	Destruction d'individus	Chantier	Modéré en période de nidification	S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Habitat conservé	Négligeable	Non
	Effet par dérangement	Chantier	Modéré en période de nidification				Négligeable	Non
	Dégénération des fonctionnalités écologiques (corridor)	Chantier et exploitation	Faible				Négligeable	Non
	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier et exploitation	Faible (territoire de chasse et de transit)				Absence de destructions d'individus	Négligeable
Cortège d'oiseaux nicheurs des milieux ouverts Espèce à enjeux -	Destruction d'individus	Chantier	Faible	R1 : intégré au coût du projet Corridor de déplacement conservé	R1 : intégré au coût du projet Corridor de déplacement conservé	Habitat conservé	Négligeable	Non
	Effet par dérangement	Chantier	Faible				Négligeable	Non
	Dégénération des fonctionnalités écologiques (corridor)	Chantier et exploitation	Faible				Négligeable	Non
	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier et exploitation	Faible				Absence de destructions d'individus	Négligeable
Amphibiens								
Amphibiens Absence d'espèces et d'habitats favorables sur la ZIP mais présence dans l'aire d'étude rapprochée (fossé, bassin autoroutier) Enjeu localement modéré	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier et exploitation	Modéré Zone de transit et habitat favorable en périphérie	E1 : Mise en défens des zones à enjeux R1 : Adaptation du calendrier des travaux R2 : mise en place d'une barrière de confinement R10 : Etat des lieux du site	E1 : 1 800 € HT R1 : intégré au coût du projet	Absence de destructions d'individus Habitats en périphérie conservés dont le fossé central	Négligeable	Non

Composante environnementale (niveau d'enjeu)	Nature de l'impact	Phase concernée	Niveau d'impact brut	Mesure d'évitement et/ou réduction appliquée	Coût des mesures ERC	Commentaires	Impact résiduel	Nécessité de définir une mesure compensatoire
Faune terrestre			Très élevé	S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	R2 : 3 500 € HT R10 : 800 € HT S1 : 10 200 € HT	Mise en défens du fossé traversant la ZIP Corridor de déplacement conservé		
	Destruction d'individus	Chantier	Présence d'espèces dans l'aire d'étude rapprochée		S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Absence de destructions d'individus Habitats en périphérie conservés dont le fossé central Mise en défens du fossé traversant la ZIP Corridor de déplacement conservé	Négligeable	Non
	Effet par dérangement	Chantier	Faible			Absence de destructions d'individus	Négligeable	Non
Insectes								
Insectes Absence d'espèces menacées ou protégées Enjeu faible	Destruction ou dégradation d'habitats, d'espèces, effet par dérangement	Chantier et exploitation	Faible	E1 : Mise en défens des zones à enjeux R1 : Adaptation du calendrier des travaux R9 : Création d'une prairie mellifère et mise en place de ruches S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	E1 : 1 800 € HT R1 : intégré au coût du projet R9 : 6 600 € HT S1 : 10 200 € HT S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Absence de destructions d'individus Fossé central conservé	Négligeable	Non
Reptiles								
Reptiles Especes en bordure de ZIP (Couleuvre verte et jaune, Lézard vert et Lézard des murailles) Enjeu localement modéré	Destruction ou dégradation des milieux	Chantier et exploitation	Modéré Especes ubiquiste et mobile	E1 : Mise en défens des zones à enjeux R1 : Adaptation du calendrier des travaux S1 : Coordination environnementale en phase chantier S2 : Suivi écologique en phase d'exploitation S3 : Suivi écologique en phase de démantèlement	E1 : 1 800 € HT R1 : intégré au coût du projet S1 : 10 200 € HT	Absence de destructions d'individus Habitats en périphérie conservés dont le fossé central	Négligeable	Non
	Destruction d'individus	Chantier	Modéré en période sensible				Négligeable	Non
	Effet par dérangement	Chantier	Faible				Négligeable	Non



Composante environnementale (niveau d'enjeu)	Nature de l'impact	Phase concernée	Niveau d'impact brut	Mesure d'évitement et/ou réduction appliquée	Coût des mesures ERC	Commentaires	Impact résiduel	Nécessité de définir une mesure compensatoire
Impact sur la biodiversité et la ZIP	Impact sur la faune et la flore	Construction et exploitation	Vert	Mise en défens du fossé traversant la ZIP	S2 : 2 700 € HT/an S3 : 1 700 € HT	Corridor de déplacement conservé	Négligeable	Non

CARTOGRAPHIE / MESURE R2 MISE EN PLACE D'UNE BARRIERE DE CONFINEMENT



Socamil L

Projet de parc photovoltaïque sur
le site de Castelnau-d'Oléron (11)

Mise en place d'une barrière de confinement

Légende

Zones d'étude

- Périmètre immédiat
- Périmètre élargi
- R.4. Mise en place d'une barrière de confinement

Réalisation : Socotec Environnement
Fond : Google satellite



0 35 70 m

AUDE-VILLE DE CASTELNAUDARY
Reculée
17 JAN. 2025
SERVICE URBANISME

